Le Monde.fr

SANTÉ

Médecine naturelle, mais pas sans risque

Article paru dans l'édition du 19.04.11

D'ici au 30 avril, une directive européenne doit harmoniser la réglementation des médicaments à base de plantes

Le clou de girofle contre les douleurs dentaires, la valériane contre le stress... Ces remèdes de grand-mère peuvent se révéler efficaces, et beaucoup y ont recours. A en croire une pétition circulant depuis plusieurs semaines, une directive européenne s'apprêterait à interdire les plantes médicinales à usage traditionnel. Largement diffusée, elle a été signée par plus de 100 000 personnes. Elle fait déjà l'objet d'un large buzz sur Internet et en affole plus d'un. Qu'en est-il exactement ?

En réalité, cette directive ne porte pas sur les plantes à l'état naturel, mais surtout sur les médicaments à base de plantes, c'est-à-dire soumis à une autorisation de mise sur le marché (AMM).

La directive vise à harmoniser leur réglementation au niveau européen d'ici au 30 avril. En France, cela concerne entre 500 et 600 produits que l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) a autorisés depuis plus d'une vingtaine d'années.

Cette directive ne s'applique pas aux plantes médicinales en vrac ni aux médicaments homéopathiques, et ne ferme pas la porte à la médecine chinoise ou ayurvédique, précise Antoine Sawaya, responsable de l'évaluation pharmaceutique à l'Afssaps. *« D'ici au 30 avril, les fabricants devront mettre à jour leurs dossiers, soit pour renouveler leur autorisation de mise sur le marché classique, soit pour obtenir un enregistrement sur la base d'un usage traditionnel, explique-t-il. Dans ce cas, le demandeur doit prouver l'usage médical traditionnel du produit depuis au moins trente ans, dont quinze ans dans l'Union européenne, ainsi que sa sécurité d'emploi. »*

Toutes les AMM de médicaments à base de plantes déjà accordées vont êtres revues. L'Afssaps a déjà reçu quelque 50 dossiers de validation. Les fabricants qui n'auraient pas fait la démarche avant le 1er mai verraient l'autorisation de mise sur le marché de leurs produits devenir caduque. Ces derniers seraient retirés de la vente. La profusion de l'offre dans les pharmacies, parapharmacies, grandes surfaces, magasins de diététique peut prêter à confusion. Il n'est pas facile de s'y retrouver.

« Les médicaments naturels séduisent de plus en plus de gens. Le succès des huiles essentielles s'est considérablement accru depuis trois ans », constate Jean-Philippe Zahalka, pharmacien dans le 5e arrondissement de Paris, l'un des pionniers de l'aromathérapie. Un développement qui va de pair avec l'engouement pour les médecines dites naturelles, parallèles ou alternatives. De plus, la méfiance à l'égard des médicaments s'est amplifiée avec l'affaire du Mediator.

Aromathérapie, huiles essentielles, médecines douces... Ces sujets fleurissent dans les librairies. *Ma bible des huiles essentielles*, de Danièle Festy (éd. Leduc, 2007) vient de sortir sa 12e réimpression et a déjà été vendue à 150 000 exemplaires. *Le Guide des plantes qui soignent* (éd. Vidal, 2010) a séduit 20 000 lecteurs.

Mais attention, naturel ne veut pas dire sans danger. *« La mauvaise utilisation de certains remèdes à base de plantes médicinales peut avoir des effets nocifs et même, dans certains cas, entraîner la mort*, prévient l'OMS. *Oui, il existe des indications et contre-indications pour l'usage des plantes. Même à petite dose, certaines plantes ne sont pas à prendre »*, explique le docteur Laurent Chevallier, membre du Réseau environnement santé (RES).

« Si de nombreuses plantes sans danger sont en vente libre (la lavande, les fleurs de camomille, le sureau, l'ortie, etc.), d'autres nécessitent des précautions d'emploi, et doivent être prescrites par des médecins qualifiés en phytothérapie », explique de son côté le docteur François Hibou, responsable de la communication médicale pour les laboratoires Weleda.

Plusieurs règles s'imposent : *« informer systématiquement son médecin que l'on prend des produits à base de plantes. Pour les personnes souffrant de maladie chronique, ces substances ne doivent pas se substituer aux traitements reconnus contre l'affection dont elles souffrent »*, conseille le guide des plantes de Vidal.

Le consommateur doit être très vigilant, surtout s'il achète ces produits sur Internet, ce que les professionnels déconseillent.

« Dans les médecines naturelles, le diagnostic n'est en général pas fait. Or, l'absence de diagnostic peut être dangereuse », alerte le docteur Jean-Marc Ziza, chef de service en médecine interne et rhumatologie à l'hôpital Diaconesses-Croix-Saint-Simon, à Paris.

« J'ai reçu des patients soignés avec des médecines dites naturelles pendant des mois pour un mal de dos, qui avaient, en réalité, des tumeurs osseuses malignes. Cela a causé un retard préjudiciable au traitement », ajoute le professeur Charles-Joël Menkès, membre de l'Académie de médecine, ancien chef de service en rhumatologie à l'hôpital Cochin.

« Quant à leur utilité, il n'existe pas de preuves scientifiques irréfutables. Leur efficacité n'est souvent pas différente de celle d'un placebo, souligne le docteur Ziza. *Ce qui ne veut pas dire que la médecine naturelle ne peut pas être une aide au cours d'une chimiothérapie, d'une polyarthrite rhumatoïde... à condition que le patient soit pris en charge »*, concède-t-il.

« Même l'allopathie peut avoir un effet placebo. Quand bien même les médecines naturelles n'auraient qu'un effet placebo, tant mieux pour les patients », rétorque le docteur Bérengère Arnal, gynécologue et responsable du DU (diplôme universitaire) de phytothérapie de la faculté de

médecine Paris XIII.

Pour le docteur Chevallier, *« il ne faut pas opposer les deux médecines. Les médecines naturelles peuvent être très utiles dans les soins de support. Par exemple, en cas de cancer, les personnes deviennent actrices de leur propre santé. Cela peut faciliter la guérison »*.

« La place de ces médecines est souvent de première intention pour les petits maux du quotidien, mais aussi pour un grand nombre de pathologies chroniques et pour une médecine préventive dans le cadre d'une prise en charge plus globale où le médecin saura parler de nutrition, d'activité physique, etc. », affirme le docteur Arnal.

« Ces médecines dites naturelles sont nées du manque d'écoute de la médecine conventionnelle, quelque part de notre insuffisance », reconnaît le docteur Ziza.

En tout cas, depuis quelques années, ces médecines, dont l'hypnose, font leur entrée dans les hôpitaux.

Pascale Santi

Le Monde ABONNEMENTS

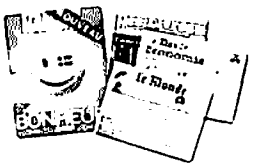
Abonnez-vous à partir de 15€

Déjà abonné au journal

Le journal en kiosque

La boutique du Monde

Les hôtels du Monde



Actualité : International Europe Politique Société Environnement Sciences Technologies Culture
Sport : Foot Rugby Tennis Handball Golf Formule 1 Basket Auto-Moto Cyclisme Voile Natation
Pratique : Programme télé Jeux Livres Cinéma Météo Trafic RSS Newsletter Mobile
Voyage : Voyage France Voyage Europe Voyage Afrique Voyage Amériques Voyage Asie Voyage à thème
Réseaux sociaux: Facebook Twitter
Les sites du groupe : Télérama.fr Talents.fr Le Post.fr Courrierinternational.com
Monde-Diplomatique.fr Les Rencontres professionnelles *Le Monde* La Société des lecteurs du *Monde*
Le Prix *Le Monde* de la recherche

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe | Index | Aide et contact | Publicité

Journal d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de l'actualité. Découvrez chaque jour toute l'info en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.